



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/16421
19 mars 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 19 MARS 1984, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE
DE LA JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

Je souhaite me référer à la lettre datée du 19 mars 1984 (S/16419), par laquelle le représentant du Soudan vous a transmis la lettre du Ministre des affaires étrangères du Soudan, qui contient des allégations dénuées de fondement à l'encontre de la République arabe libyenne.

Je vous fais tenir ci-joint une lettre que vous a adressée M. Ali Abdusalam Treiki, secrétaire du Comité populaire du Bureau populaire des relations extérieures.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Ministre plénipotentiaire,

Chargé d'affaires,

(Signé) Awad Salih BURWIN

Annexe

Lettre datée du 19 mars 1984, adressée au Secrétaire général par
le Secrétaire du Comité populaire du Bureau populaire des
relations extérieures de la Jamahiriya arabe libyenne

Je souhaite me référer à la lettre que vous a adressée le Ministre des affaires étrangères du Soudan et qui contient une série de contre-vérités, de mensonges, d'allégations et de menaces à l'encontre de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste et même une attaque personnelle tout à fait contraire à la coutume et aux normes internationales et à l'éthique arabe, une attaque concernant le chef de la grande Révolution du 1er septembre et le peuple de la Jamahiriya. Tout en soulignant que cette lettre est dénuée de fondement, je tiens à affirmer les faits ci-après :

1. Depuis plusieurs années, le Soudan est la proie de révolutions et de troubles continuels, qui se sont propagés dans tout le pays et qui sont un fait connu du monde entier. Le régime soudanais, faute d'avoir pu éliminer ces troubles par la force en recourant aux procédés les plus infâmes, essaie de trouver des justifications extérieures en lançant des accusations gratuites contre les Etats voisins, dont mon pays.

2. Le régime soudanais, qui a fait l'objet de plus de 30 tentatives de coup d'Etat au cours des dernières années et qui, sur les ordres des grandes puissances impérialistes, a procédé à des purges massives parmi tous ses responsables, souhaite, en lançant ces accusations, entraîner la région dans un conflit international et faire du Soudan un champ de manoeuvres ainsi que le siège de bases permettant aux puissances impérialistes d'attaquer les Etats frères voisins du Soudan.

3. La Jamahiriya a lancé de nombreux avertissements au sujet de la dangereuse politique suivie par le régime soudanais et des actes de provocation qu'il commet à l'encontre de la Jamahiriya. A cet égard, le dirigeant de la grande Révolution du 1er septembre a adressé une lettre aux monarques et chefs d'Etat arabes pour les aviser du caractère dangereux de la déclaration du chef du régime soudanais qui a été publiée le 2 avril 1981, à Paris, par le journal The Herald Tribune et dans laquelle il a dit notamment qu'il est "en état de guerre avec le colonel Muammar Kadhafi, qu'il croit que le monde doit s'efforcer de se débarrasser de lui en l'assassinant et qu'il est prêt à aider quiconque voudrait s'acquitter de cette tâche".

4. La Jamahiriya a appelé l'attention de la communauté internationale sur les risques que comporte la politique d'hostilité du régime soudanais et, tout particulièrement, sur la déclaration que le chef de ce régime a faite dans le numéro du 17 mai 1981 du journal égyptien Al-Akhhbar où il a dit en substance que les forces soudanaises n'avaient pas peur d'affronter celles de la Libye et qu'il se préparait à détruire le régime de Khadafi. Il a également déclaré au journal Al-Akhhbar, le 19 juin 1981, que son pays serait la tombe de Khadafi. Lorsqu'il a pris la parole devant les assemblées populaires de la région de Kordofan, il a déclaré : "Ne soyez pas surpris si vous me voyez à la tête d'une légion luttant contre Khadafi en Libye".

Toutes ces déclarations et intentions hostiles du régime soudanais et de son chef d'état, ainsi que les nouvelles accusations qu'il a portées, ne peuvent avoir qu'un sens : elles indiquent que des préparatifs sont en cours pour lancer, avec le concours des puissances impérialistes, une attaque militaire contre la Jamahiriya.

Nous tenons à souligner que le contenu de la lettre du Ministre soudanais des affaires étrangères est dénué de fondement et que nous rejetons catégoriquement ces accusations; nous formulons une mise en garde contre le danger que présentent les provocations du régime soudanais et la présence des forces militaires des Etats impérialistes qui cherchent à exploiter les problèmes internes du Soudan afin que ce pays tire pour eux les marrons du feu et leur serve de base pour lancer une agression contre le peuple de la Jamahiriya et les autres Etats voisins du Soudan.

La Jamahiriya, qui est profondément attachée au maintien de la paix et de la sécurité dans la région, affirme son droit de légitime défense contre toute agression dont elle ferait l'objet de la part du régime soudanais et des puissances impérialistes qui lui sont alliées.

Le Secrétaire du Comité populaire du Bureau
populaire des relations extérieures,

(Signé) Ali Abdusalam TREIKI

